

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2015
SESSION ORDINAIRE

L'an deux mille quinze, le 10 du mois d'avril, à 16 heures, le Conseil Municipal de la commune de MEILHARDS, dûment convoqué le 1er avril, s'est réuni salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Jacques CAFFY, Maire de MEILHARDS.

Etaient absents : Madame Anne Marie DACEUX (excusée avec pouvoir)
Madame Odile SARCOU (excusée avec pouvoir)
Madame Susanne WAECHTER (excusée avec pouvoir)
Monsieur Stéphane MALIGNE (excusé avec pouvoir).

Secrétaire de séance : Madame Nicole JOUBERT

La lecture du compte-rendu de la séance du 21 février n'a donné lieu à aucune observation.

ORDRE DU JOUR

L'étude concernant la période d'essai du radar pédagogique installé Rue de la petite Forêt est arrivée le 9 avril et démontre un nombre important d'infractions.

Une nouvelle étude sera faite et une décision sera prise lorsque les travaux du P.A.B seront terminés.

1 - VOIRIE 2015

Les travaux :

Route de Boisse
Pont de la Bafferie
Malauzieux

pour la somme de 23 179 € HT seront effectués par l'entreprise COLAS, après consultation de plusieurs devis.

Une partie de ces travaux sera prise en charge par le Conseil Départemental avec une dotation exceptionnelle de 8 822 €, à utiliser obligatoirement en 2015.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

2 - GROUPEMENT DE COMMANDE D'ACHAT D'ELECTRICITE PAR LA FDEE 19

Le syndicat a pris la compétence " éclairage public" et demande si la commune souhaite adhérer.

Le conseil municipal propose de repousser sa décision.

3 - EMPRUNT COMMUNAL

Compte tenu de l'importance des travaux du PAB, Monsieur le Maire propose de prendre un emprunt FCTVA de 40 000 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

4 - EMPLOI ECOLE

Après lecture d'un courrier de Madame Gaëlle PEROUX, représentant les parents d'élèves du RPI, et renseignements pris auprès des enseignants, il est nécessaire d'employer une personne à raison d'1H30 par jour, 4 jours par semaine (lundi - mardi- jeudi - vendredi).

Un appel à candidature est lancé pour la rentrée des vacances de printemps jusqu'aux grandes vacances.

Un C.A.P. "Petite Enfance" ou un B.A.F.A. est impératif.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Pour la rentrée 2015 - 2016, une nouvelle étude, pour un emploi plus conséquent va être effectuée en commun accord avec le Centre de Gestion.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

5 - NOUVEAUX TARIFS DE LA CANTINE

Monsieur le Maire a décidé, après étude, de rencontrer les familles et la municipalité pour envisager la modification des tarifs de la cantine à la rentrée de septembre.

6 - FOIRE DU 1er MAI

L'organisation sera la même qu'en 2014.

Tous les conseillers municipaux sont invités à participer à cette manifestation.

7 - QUESTIONS DIVERSES

- Lecture d'un courrier de Madame Bernadette CHASSAGNE qui, malgré son indisponibilité de plusieurs mois, propose son aide à la commune.

- Lecture d'un courrier des classes de CM1 - CM2 de La Porcherie qui demandent une participation financière pour un voyage de deux jours au château de Varaignes.

Une aide exceptionnelle de 20 € par élève, prise sur un reliquat sur les activités périscolaires pourrait être accordée.

Un vote à main levée a donné les résultats suivants :

pour : 8

contre : 7

L'aide est accordée.

- Attribution d'indemnité au receveur : compte tenu du travail effectué par Monsieur Frédéric JOUGLAR, inspecteur du Trésor Public, qui se porte garant de nos comptes, il a été prévu de lui attribuer 100% de l'indemnité prévue.

Proposition adoptée à l'unanimité.

- Courriers de remerciements, suite aux décès de :

Madame Marie-Louise DUPETIT

Monsieur René ARPAILLANGEAS

Madame Simone BRUGERE

Madame GERMAIN (mère de Régine VEYTIZOUX)

Madame SARCOU (mère de Monsieur Guy SARCOU)

- Mail de remerciements de Madame Bernadette CHASSAGNE, suite aux décès de son frère et de sa cousine.

- Remerciements de Madame Alice CHAUNU pour le colis du CCAS.

- SPANC (Service Public d'Assainissement Non-Collectif): une réunion d'information sur l'assainissement non-collectif est prévue le **mercredi 13 mai 2015 à 18h à la salle polyvalente de Meilhards** en commun avec la commune de Lamongerie en présence des techniciens assainissement du service communautaire.

-Site Internet : Monsieur le Maire propose une rémunération de 450 € pour cette année à Mr Roger AMOROS pour ses interventions de maintenance.

Voté à l'unanimité

8 - Budget

Présenté par Monsieur le maire, en présence de Monsieur Frédéric JOUGLAR, inspecteur du Trésor Public.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Commune

Le montant d'ensemble s'établit comme suit :

Dépenses avec reste à réaliser : 713 954.13 €

Recettes avec reste à réaliser : 813 577.56 €

Excédent en recettes de : 99 623.43 €

Le compte administratif de la commune est adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Eau/Assainissement

Le montant d'ensemble s'établit comme suit :

Dépenses avec reste à réaliser : 283 665,41 €

Recettes avec reste à réaliser : 306 953.17 €

Excédent en recettes : 23 287.76 €

Le compte administratif eau/assainissement 2014 est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2015

Commune :

- En fonctionnement :

Montant des dépenses : 425 945 € + Virement à la section d'investissement : 151 285 € = **577 230 €**

Montant des recettes : 477 607 € + Résultat reporté 2014 : 99 623 € = **577 230 €**

- En investissement :

Montant des dépenses : 317 995 € + solde d'investissement 2014 : 37 325 € = **355 320 €**

Montant des recettes : 201 261 € + virement de la section de fonctionnement : 154 059 € = **355 320 €**

Le budget primitif 2015 de la commune est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2015

Eau/Assainissement

- En fonctionnement :

Montant des dépenses : 46 750 € + Virement à la section d'investissement : 73 582 € = **120 332 €**

Montant des recettes : 68 770 € + Résultat reporté 2014 : 51 562 € = **120 332 €**

- En investissement :

Montant des dépenses : 82 202 € + solde d'investissement 2014 : 32 814 € = **163 096 €**

Montant des recettes : 55 939 € + virement de la section de fonctionnement : 107 157 € = **163 096 €**

Le budget primitif 2015 Eau/Assainissement est adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 19 heures.